



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RAPPORT ANNUEL

Institut national
de la jeunesse
et de l'éducation
populaire

jeunesse
éducation populaire
vie associative
sport



SOMMAIRE

Éditorial	p. 5
Faits marquants	p. 6
L'INJEP en chiffres	p. 8
1. Nos thématiques d'intervention	p.10
<ul style="list-style-type: none">• Jeunesse et politiques de jeunesse• Vie associative et engagement• Éducation populaire• Sports et pratiques sportives	<p>p.12 p. 16 p. 18 p.20</p>
2. Expérimentation et recherche	p. 22
<ul style="list-style-type: none">• Expérimentation et évaluation• Une politique de soutien à la recherche affirmée• Documentation, valorisation et diffusion	<p>p. 24 p. 26 p. 28</p>
3. Organisation	p. 30
<ul style="list-style-type: none">• Le conseil scientifique et d'orientation• Les partenaires de l'INJEP• Les équipes de l'INJEP	<p>p. 32 p. 34 p. 36</p>



"L'INJEP A PLEINEMENT JOUÉ SON RÔLE D'OBSERVATOIRE ET DE SERVICE STATISTIQUE MINISTÉRIEL (...) DANS CE CONTEXTE OLYMPIQUE, ET EN METTANT EN LUMIÈRE LES FREINS ET LEVIERS (...) À LA PRATIQUE SPORTIVE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP."

ÉDITORIAL

Par Augustin Vicard (directeur)

L'année 2024 restera marquée par un événement exceptionnel : les Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Ce rendez-vous mondial a été une opportunité unique pour observer les dynamiques sportives en France, des pratiques amateurs aux plus hauts niveaux de compétition. L'INJEP a pleinement joué son rôle d'observatoire et de service statistique ministériel, en publiant des analyses sur le suivi des Jeux par les Français,

en interrogeant les pratiques en club dans ce contexte olympique, et en mettant en lumière les freins et leviers spécifiques à la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Au-delà du sport, 2024 a aussi été une année de profondes transformations pour la jeunesse et le monde associatif. Dans un contexte marqué par des tensions économiques et sociales persistantes, nous avons continué à documenter les effets de ces mutations : l'impact des crises successives sur la jeunesse, leurs enjeux d'insertion et d'autonomie, mais aussi les formes renouvelées de l'engagement, qu'il s'agisse de bénévolat associatif, de volontariat ou encore de participation à des collectifs ou de mobilisations plus ponctuelles.

L'INJEP a poursuivi son engagement dans l'évaluation des politiques publiques, avec des travaux majeurs sur les cités éducatives, le plan "1 jeune, 1 mentor", ou encore les dispositifs d'accès au sport pour tous. Nous avons également publié des études approfondies sur

des thématiques essentielles : le bien-être et la santé mentale des jeunes, leur rapport à l'information à l'heure des réseaux sociaux, ou encore le soutien national au monde associatif. Nos travaux se sont nourris de nombreux temps d'échange : conférences sur l'animation et l'éducation populaire, webinaires sur la pratique sportive ou la dynamique associative, sans oublier notre colloque consacré aux jeunesses rurales.

Notre institut a ainsi confirmé son rôle d'acteur clé dans la production et la diffusion de connaissances utiles au débat public. Cette dynamique repose sur un dialogue constant avec le monde de la recherche, les acteurs et actrices de terrain et les responsables publics, et surtout sur la mobilisation sans faille de nos équipes, engagées au quotidien pour produire des analyses rigoureuses, accessibles et indépendantes.

Nous espérons que ce rapport d'activité vous permettra de mesurer la richesse et la pertinence de nos travaux. Je vous en souhaite une excellente lecture !

FAITS MARQUANTS

JANVIER APPELS À PROJETS

Promotion de l'égalité filles-garçons lors des temps périscolaires et extrascolaires



MARS Publication

Évaluation nationale des cités éducatives.



FÉVRIER Événement

Les méthodes d'éducation populaire : outils d'animation ou leviers d'émancipation ?



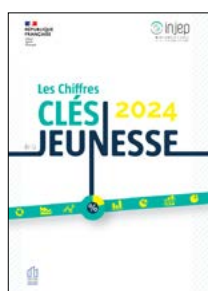
JUILLET Publication

Les chiffres clés de la jeunesse 2024



SEPTEMBRE Publication

État d'esprit et engagement des jeunes en 2024. Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse.



AOÛT Publication

Dons financiers et matériels : un Français sur deux déclare donner aux associations



ANNÉE 2024



MAI

Publication

Évaluation du plan « 1 jeune, 1 mentor » Rapport d'étape



AVRIL

Web-conférence

Sports olympiques 2024 : quelle pratique en club ?



JUIN

Publication

Jeunes et santé mentale : ressources et appropriations.



NOVEMBRE Événement

Agir auprès de la jeunesse rurale.



OCTOBRE

Web-conférence

Sport et handicap : ressorts et freins à la pratique sportive amateur et de haut niveau.



DÉCEMBRE

Journée d'études

L'animation : actualité des pratiques professionnelles et regards des sciences sociales.

L'INJEP EN CHIFFRES

58 publications sur la jeunesse, la vie associative, l'éducation populaire et le sport

131 507 personnes sollicitées via nos enquêtes statistiques

56 875 documents composant notre fonds documentaire

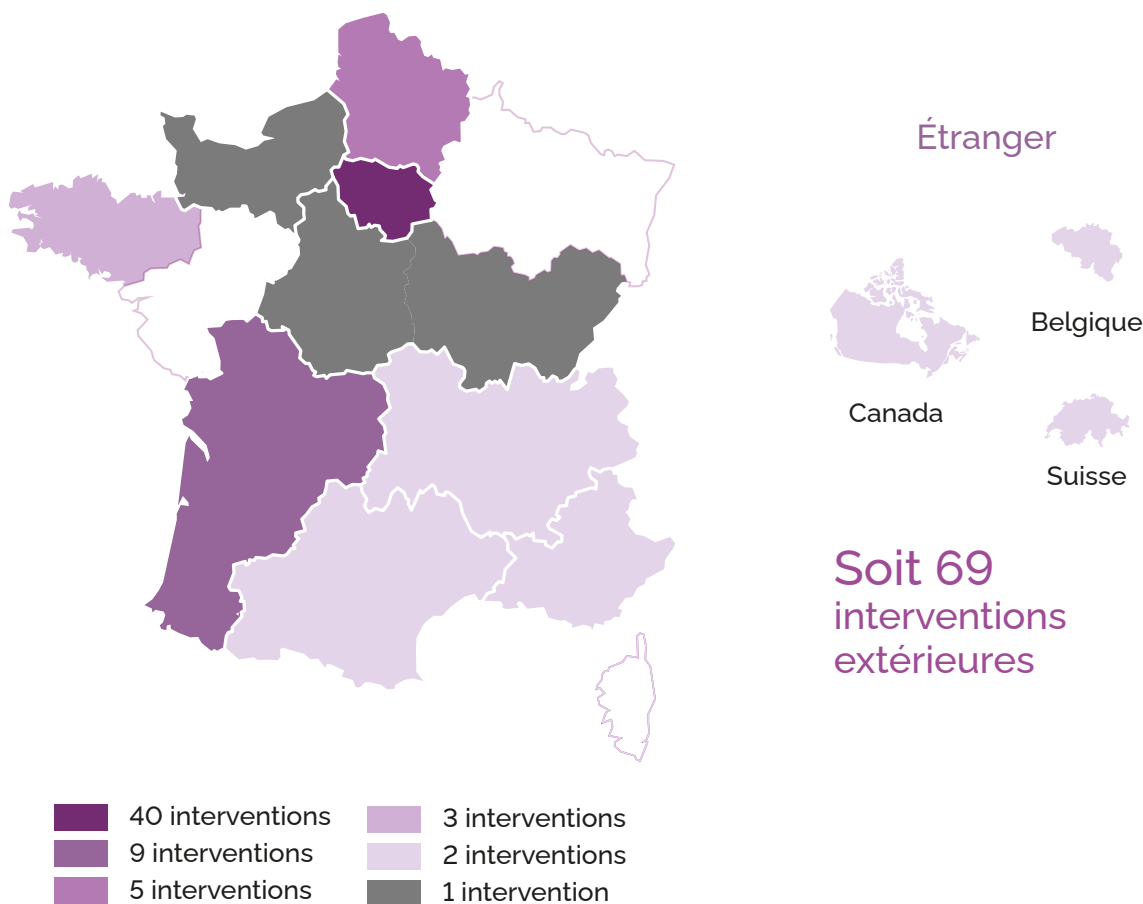
1,7 M€

pour financer et évaluer des projets sur le terrain pour les jeunes, via le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

20 projets expérimentaux en cours soutenus par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Des interventions sur tout le territoire

pour présenter l'expertise INJEP



Les chiffres-clés

de la réception des publics

1 350 participants à nos séminaires et événements

1 876 retombées presse pour nos publications et événements

7 800 abonnés à la lettre d'information INJEP Veille & Actus

12 450 abonnés à la lettre mensuelle de l'INJEP

29 770 abonnés à nos réseaux sociaux

Nombre de consultations numériques :

► Bases Télémaque : **70 820** visiteurs uniques et **359 119** consultations de notices

► Sites internet INJEP : **146 000** visiteurs uniques / **467 000** pages vues

► **15 200** vues sur You Tube

Podium des tops LinkedIn

INJEP - mai

Rapport : L'(in)employabilité des jeunes "invisibles"

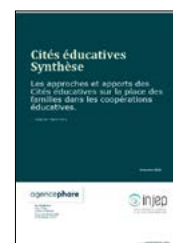
INJEP - novembre

Remise du prix de Thèse 2024



INJEP - mars

Rapport : l'évaluation nationale des cités éducatives



8248 vues

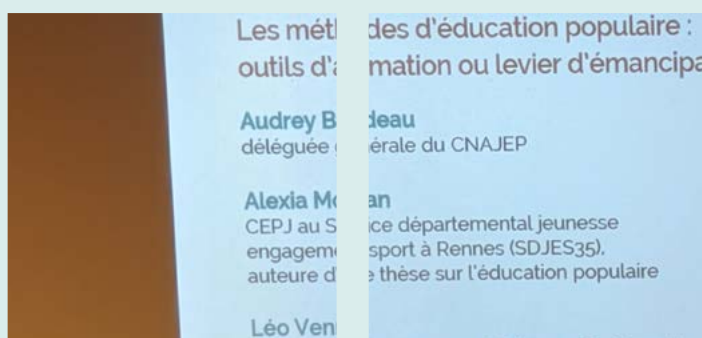


9 755 vues



8 238 vues

Nos thématiques d'intervention





JEUNESSE

ET POLITIQUES DE JEUNESSE

La jeunesse est une thématique de travail majeure de l'INJEP. L'institut s'intéresse à toutes les dimensions du parcours de vie des jeunes : éducation formelle et non formelle, insertion professionnelle et sociale, engagement associatif et citoyen, santé, sexualité, pratiques sportives, culturelles et numériques, logement... L'INJEP analyse également les politiques de jeunesse, au plan national comme dans les territoires, et publie les Chiffres clés de la Jeunesse. L'institut produit enfin régulièrement des enquêtes statistiques et pilote le Baromètre annuel DJEPVA sur la jeunesse.



Comment les jeunes s'informent-ils sur les actualités ?

L'édition 2024 du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, réalisée par l'INJEP en collaboration avec le Crédoc, a consacré un module de son questionnaire à la manière dont les jeunes suivent les actualités et s'informent dans les domaines de la vie quotidienne. Grâce à un échantillon relativement conséquent – environ 4 500 jeunes âgés de 15 à 30 ans et 1 000 personnes

âgées de plus de 30 ans –, le baromètre permet de mettre en lumière les pratiques des jeunes et de les mettre en perspective avec celles de leurs aînés.

Cette enquête aborde tout d'abord la fréquence de consultation des actualités par les jeunes, les sujets suivis, et les motivations et freins à s'informer, y compris la « lassitude » à l'égard des actualités. Elle met ensuite en évidence les thèmes de la vie quotidienne les plus recherchés. Elle détaille également

Nos chiffres-clés sur le rapport des jeunes à l'information



Consultation des actualités

Début 2024, **71 % des jeunes âgés de 15 à 30 ans** déclarent s'être tenus informés des actualités « plusieurs fois par semaine » ou « tous les jours » au cours des douze derniers mois, **contre 90 % des personnes âgées de plus de 30 ans.**



Les principaux thèmes de l'actualité

consultés par les 15-30 ans au cours des douze derniers mois



Les réseaux sociaux puis les journaux télévisés

sont les **deux principales sources d'information des jeunes** : **53 % des 15-30 ans** disent utiliser les réseaux sociaux et **37 % des 15-30 ans les journaux télévisés** pour suivre les actualités.

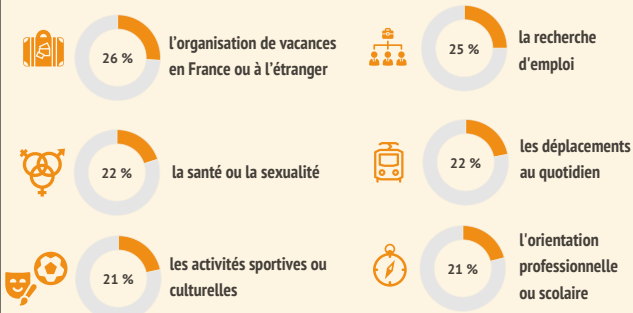


Recherche d'informations dans les domaines de la vie quotidienne

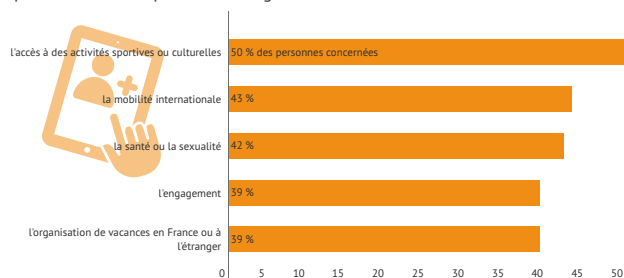
Début 2024, **91 % des jeunes âgés de 15-30 ans** déclarent avoir recherché des informations (en ligne ou hors ligne) dans au moins un domaine de la vie quotidienne [1] au cours des douze derniers mois, **contre 80 % des personnes âgées plus de 30 ans.**

[1] Vacances, emploi, santé, orientation scolaire, logement, etc.

Les principales informations recherchées par les 15-30 ans au cours des douze derniers mois sont :



Les réseaux sociaux sont mobilisés en priorité par les 15-30 ans pour se renseigner sur



Source : INEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2024.
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 15 à 30 ans et personnes âgées de plus de 30 ans

Toutes nos publications sur la jeunesse



DONNÉES ET REPÈRES

● Chiffres clés de la jeunesse 2024

● Les discriminations subies par les jeunes

● Les jeunes et le vote

● Un an de politiques de jeunesse 2023

● L'(in)employabilité des jeunes "invisibles" - Analyse des représentations et pratiques des intermédiaires de l'emploi du programme DEST1.

● Les professionnels de l'accompagnement des jeunes face à l'essor du travail ubérisé dans les QPV

● Mesurer la mobilité internationale des jeunes - Note méthodologique à partir du baromètre DJEPVA sur la jeunesse

MORAL ET BIEN-ÊTRE

● Jeunes et santé mentale : ressources disponibles et appropriations

● Jeunes, religions et spiritualités

JEUNESSE ET TERRITOIRES

● Agir auprès de la jeunesse en milieu rural - Enseignements de l'appel à projets « Jeunes en milieu rural » (2019-2024) du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

CONDITIONS DE VIE

● Près d'un tiers des recourants à l'aide alimentaire ont moins de 35 ans

● Les études... et à côté ? Les modes de vie des étudiant·es

● État d'esprit et engagement des jeunes en 2024 - Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse

ÉDUCATION ET EXTRA-SCOLAIRE

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

● Comment les jeunes s'informent sur les actualités en 2024

● Le rapport des jeunes aux informations en 2024 Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse

● Jeunes étudiantes et accès au droit au temps de Parcoursup

● Le mentorat pour les enfants et les jeunes en France et à l'international - Revue de littérature

● Évaluation du plan 1 jeune 1 mentor - Rapport d'étape

● Évaluation nationale des Cités éducatives - Appropriation du programme en matière de continuité éducative, d'orientation-insertion et de place des familles

● Expérimentation des deux heures hebdomadaires supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens - Évaluation de la première année de déploiement

● Politiques régionales d'orientation - Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine : quels changements depuis 2015 ?

● Pari réussi d'un programme éducatif de prévention de l'obésité infantile - Expérimentation à Wallis et Futuna

- Repères bibliographiques
- Fiches régionales/Fiches repères
- Chiffres-clés
- Notes et Rapports
- INJEP analyses & synthèses
- Agora débats/jeunesses

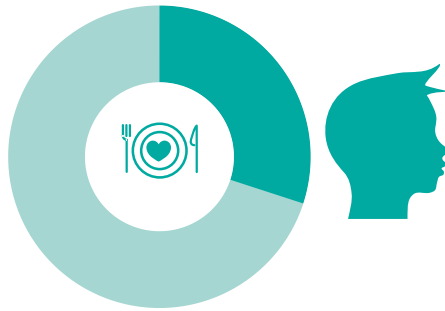
Nos chiffres-clés

sur le recours à l'aide alimentaire des jeunes



30 %

c'est la part des bénéficiaires qui ont moins de 35 ans.



26 % des jeunes recourants

aux aides alimentaires déclarent que leur ménage dispose de moins de 300 € par mois

contre 12 %

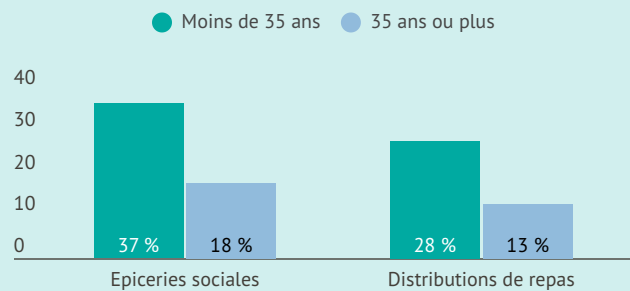
de ceux de 35 ans ou plus.

35 %

c'est la part des recourants à l'aide alimentaire de moins de 35 ans qui ont hésité à solliciter l'aide alimentaire.

Type d'aides

37 % des jeunes recourants sollicitent les épiceries sociales et **28 % mobilisent des distributions de repas**, contre respectivement 18 % et 13 % des recourants de plus de 35 ans.



Source : Enquête sur les recourants de l'aide alimentaire, INSEE-DREES, 2021

les principales sources mobilisées pour s'informer (réseaux sociaux, télévision, moteurs de recherche, presse, etc.) et explore l'opinion des jeunes sur ces différents médias ainsi que la façon dont ils se forment un avis.

L'étude permet de constater, d'une part, que les jeunes suivent moins fréquemment l'actualité que leurs aînés. Au printemps 2024, sept jeunes sur dix âgés de 15 à 30 ans suivent les actualités plusieurs fois par semaine ou tous les jours, contre neuf personnes sur dix âgées de plus de 30 ans. Parmi les jeunes, les 25-30 ans, les hommes et les diplômés du supérieur sont les plus assidus, de même que ceux issus de familles accordant une grande place aux actualités. En termes de centres d'intérêt, les 15-30 ans consultent des sujets variés, mais affichent une préférence pour le sport et les faits divers. Leurs goûts diffèrent aussi selon le genre : les jeunes femmes s'intéressent particulièrement aux faits divers, à la mode et à la beauté et aux sujets de santé et de bien-être, tandis que le sport attire plus les jeunes hommes. En termes de supports, les réseaux sociaux occupent une place centrale dans les pratiques informationnelles des jeunes. Cependant, la télévision conserve un rôle important, tout comme, dans une moindre mesure, d'autres sources d'information (moteurs de recherche, discussions avec l'entourage, etc.).

"LA CRISE SANITAIRE A MIS EN LUMIÈRE LE RECOURS D'UNE PARTIE DES ÉTUDIANTS AUX DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES,"

La crise sanitaire a mis en lumière le recours d'une partie des étudiants aux distributions alimentaires, qui concerne également d'autres franges de la jeunesse. Pour quantifier et mieux comprendre ce phénomène encore mal connu, l'INJEP a exploité les données de l'enquête menée en 2021 par l'INSEE et la DREES auprès des personnes fréquentant les lieux de distribution alimentaire. 30 % des bénéficiaires d'une aide alimentaire en nature apportée par une association ont entre 16 et 35 ans. Ces jeunes disposent de ressources financières nettement plus faibles que les autres recourants et sont plus

L'étude révèle, d'autre part, que les jeunes recherchent davantage d'informations que leurs aînés dans des domaines variés de la vie quotidienne (vacances, emploi, santé, etc.). Au printemps 2024, neuf jeunes sur dix âgés de 15 à 30 ans ont recherché des informations dans au moins un domaine de la vie quotidienne, contre huit personnes sur dix âgées de plus de 30 ans. Pour ce faire, ils mobilisent largement le numérique (sites internet ou applications, réseaux sociaux, moteurs de recherche).

Enfin, pour clôturer l'année, l'INJEP a organisé un webinaire en décembre 2024 consacré à cette thématique qui a réuni plus de 200 participants.

Les jeunes précaires et le recours à l'aide alimentaire

La crise sanitaire a mis en lumière le recours d'une partie des étudiants aux distributions alimentaires, qui concerne également d'autres franges de la jeunesse. Pour quantifier et mieux comprendre ce phénomène encore mal connu, l'INJEP a exploité les données de l'enquête menée en 2021 par l'INSEE et la DREES auprès des personnes fréquentant les lieux de distribution alimentaire. 30 % des bénéficiaires d'une aide alimentaire en nature apportée par une association ont entre 16 et 35 ans. Ces jeunes disposent de ressources financières nettement plus faibles que les autres recourants et sont plus

"UN NUMÉRO D'AGORA DÉBATS/JEUNESSES, (...) S'INTÉRESSE AUX RESSOURCES PROPOSÉES AUX JEUNES EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE, AINSI QU'À LEUR APPROPRIATION PAR LES JEUNES DANS LEUR DIVERSITÉ".

souvent de nationalité étrangère. Six sur dix déclarent y recourir une à deux fois dans le mois, et quatre sur dix une à deux fois par semaine. Quatre sous-groupes se distinguent parmi ces jeunes : le premier est surtout composé de femmes inactives avec enfants (41 %), le deuxième d'étudiants (37 %), le troisième de jeunes précaires en insertion professionnelle (11 %) et le quatrième de personnes sans domicile ou en très grande précarité

(11 %). Chaque sous-groupe a des pratiques spécifiques en termes de fréquence, de lieu de distribution et de type de denrées alimentaires récupérées. Par exemple, les jeunes en insertion professionnelle et les étudiants mobilisent les épiceries sociales alors que les distributions de repas sont mobilisées par les jeunes sans domicile.

La santé mentale des jeunes en question

En 2024, un numéro d'Agora débats/jeunesses, s'appuyant sur le constat d'une santé mentale des jeunes dégradée au gré des crises (climatiques, économiques, sanitaires) que traverse la société, s'intéresse aux ressources proposées aux jeunes en la matière, ainsi qu'à leur appropriation par les jeunes dans leur diversité. Il s'agit ainsi d'interroger les dispositifs, outils, soutiens et pratiques auxquels les jeunes peuvent avoir recours pour préserver ou améliorer leur santé mentale (structures de soin, services d'écoute, groupes de soutien par les pairs...). Au regard des nombreux travaux sociologiques et des tentatives d'objectivations épidémiologiques, et prenant acte de la variété des interventions en santé mentale au-delà des seules instances psychiatriques, cette publication donne à voir, à travers des recherches portant sur des terrains encore peu explorés, comment les jeunes construisent et mobilisent des ressources dans le champ de la santé mentale.

Face à un constat de santé mentale dégradée, de quelles ressources disposent les jeunes et comment les mobilisent-elles ?



On *retiendra*

En matière de jeunesse l'INJEP a

▶ **Édité**

3 NUMÉROS

D'AGORA DÉBATS/JEUNESSES

12

RAPPORTS D'ÉTUDES

Le baromètre DJEPVA sur la jeunesse en 2 volumes

LES CHIFFRES CLÉS

DE LA JEUNESSE 2024

2

FICHES REPÈRES

et 1 an de politiques de jeunesse

▶ **Organisé**

5

CONFÉRENCES RÉUNISSANT

685 PARTICIPANTS

dont 1 colloque sur les jeunes rurales

▶ **Assuré**

24

INTERVENTIONS EX-TÉRIEURES

dont 12 en Ile de France et 2 à l'étranger

▶ **Évalué**

80 CITÉS ÉDUCATIVES

les séjours de cohésion du Service national universel accueillant

50 000 jeunes dont 27 992 participants à l'enquête

le plan "un jeune, un mentor" avec 8000 personnes interrogées

VIE ASSOCIATIVE

ET ENGAGEMENT

L'INJEP pilote le service statistique ministériel en charge de la vie associative et mène depuis longtemps des études sur l'engagement citoyen. En 2024, l'institut a publié plusieurs études sur le soutien financier aux associations ainsi qu'un numéro des Cahiers de l'action consacré à leur évaluation. L'INJEP a également poursuivi l'évaluation du Service national universel et la production de statistiques et d'analyses sur le Service civique.

Le soutien financier aux associations : entre dons des particuliers et soutiens publics

Le financement des associations repose sur plusieurs leviers complémentaires. Les contributions des adhérents, les dons des particuliers, les subventions publiques et, dans certains cas, le mécénat d'entreprises permettent aux associations de fonctionner et de développer leurs activités. L'INJEP a particulièrement étudié le rôle des financements publics et privés dans ce paysage diversifié, mettant en lumière leurs évolutions récentes et leurs effets sur le secteur associatif.

Un rapport de l'INJEP analyse **la manière dont l'État soutient les associations à l'échelle nationale**. Il met en évidence la diversité des formes de financement et d'accompagnement selon les ministères concernés, en proposant une typologie.

"L'INJEP A PARTICULIÈREMENT ÉTUDIÉ LE RÔLE DES FINANCEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS (...) METTANT EN LUMIÈRE LEURS ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET LEURS EFFETS SUR LE SECTEUR ASSOCIATIF"

donné. Enfin, certaines subventions visent directement à renforcer des politiques publiques spécifiques, les associations étant alors perçues comme des relais d'action publique. Cette diversité des modes de soutien reflète la pluralité des rôles que l'État attribue au monde associatif.

Un autre rapport financé par l'INJEP explore **les mécanismes de financement public local des associations** et les conséquences de ces financements sur le développement des

activités associatives et leur autonomie. L'enquête, menée dans une commune du Nord, met en lumière la relative stabilité des financements de la majorité des associations, mais également des variations importantes pour d'autres, qui peuvent parfois les fragiliser financièrement. Ces variations peuvent être liées à des considérations techniques ou administratives, mais aussi à des choix politiques. Le « clientélisme associatif », étudié dans le rapport, reste cependant marginal, même si des coupes de subventions ont pu être observées en réaction à des critiques formulées par les associations à l'égard des politiques publiques municipales, ce qui tend à ouvrir la voie à un risque accru de dépolitisation du secteur associatif.


Concernant **le soutien financier des acteurs privés aux associations**, un numéro d'*INJEP Analyses & synthèses* s'intéresse aux dons des particuliers. Ainsi, la moitié des Français déclare avoir donné à des associations au cours de l'année 2021, principalement sous forme monétaire (trois donateurs sur quatre), mais aussi, pour un donateur sur deux, sous forme matérielle (aliments, vêtements, livres...). Les donateurs sont plus souvent aisés, âgés et diplômés, mais ce sont les habitudes familiales et l'engagement bénévole qui influencent le plus fortement les comportements de don : avoir eu un proche donateur à l'adolescence augmente la probabilité de donner de 20 points. La compassion et l'engagement personnel motivent les dons, tandis que les contraintes financières et la méfiance quant à l'utilisation de l'argent versé freinent ceux qui ne donnent pas.

Au cours des dix dernières années, le nombre de foyers fiscaux déclarant des dons monétaires éligibles à la réduction d'impôt est resté stable, entre 5 et 6 millions. Le montant total des dons déclarés à l'impôt sur le revenu a augmenté de 38 % en dix ans, passant de 2,4 milliards d'euros en 2011 à 3,3 milliards d'euros en 2021. Cette augmentation s'explique par une hausse du don moyen déclaré, qui est passé en dix ans de 435 € à 585 €.

Service civique : des variations départementales liées au chômage des jeunes

Actuellement, environ 10 % d'une génération réalise un service civique. Toutefois, de fortes disparités existent entre les départements ultramarins et la métropole, mais également entre les départements de l'Hexagone. Ainsi, si 36 % des jeunes Guadeloupéens effectuent un service civique, cette part atteint en moyenne 9,5 % dans l'Hexagone et oscille entre 18 % dans l'Aisne et seulement 3 % en Haute-Savoie. De

"10 % D'UNE GÉNÉRATION RÉALISE UN SERVICE CIVIQUE. TOUTEFOIS, DE FORTES DISPARITÉS EXISTENT"

même, les profils des volontaires (niveau de diplôme ou situation d'emploi à l'entrée en mission) et les types de structures d'accueil (association ou service public) diffèrent très fortement d'un département à l'autre. Ces écarts sont notamment liés à la part des jeunes au chômage ou inactifs dans le département, et à l'offre d'accueil de volontaires dans le service public au niveau local. Un numéro d'INJEP Analyses & synthèses revient sur ces données inédites. 

Toutes nos publications sur la vie associative & l'engagement



VIE ASSOCIATIVE :

● Un Français sur deux donne à une association

● Autonomie associative et financements publics : une enquête localisée

● Le soutien national à la vie associative - Enquête exploratoire sur une action publique émiettée

● Faire face aux difficultés de financement dans les associations artistiques et culturelles - Quelles stratégies d'hybridation des ressources ?

● Les processus d'évaluation des associations : prendre la mesure du travail collectif

● Fiches régionales de la vie associative 2024

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

● SNU "Classes et lycées engagés" : diversité renforcée, souhaits d'engagement moins marqués

● SNU : la parole aux encadrants - Enquête auprès des encadrants des séjours de cohésion de 2023

● Enquête sur les séjours de cohésion du SNU de février à juillet 2024

SERVICE CIVIQUE

● Base ELISA 2023 : bénéficiaires et missions de Service civique

● Le service civique en chiffres en 2023

● Service civique : des variations départementales liées au chômage des jeunes

● Le Service civique

ENGAGEMENT DES JEUNES

● L'engagement des jeunes : définitions et usages

● Repères bibliographiques

● Fiches régionales/Fiches repères

● Mises en ligne statistiques

● Notes et Rapports

● INJEP analyses & synthèses

● Agora débats/jeunesses

● Cahiers de l'action

On retiendra

Dans le domaine de la vie associative et d'engagement l'INJEP a

▶ Exploité

5 ENQUÊTES

- L'activité des jeunes en dehors du collège (AJEC) au prisme de leur engagement associatif
- L'engagement associatif et les dons (ENEAD)
- Le soutien national à la vie associative
- Les enquêtes menées auprès des encadrants et participants aux séjours de cohésion du SNU

▶ Édité

14

PUBLICATIONS
DONT 1 NUMÉRO
DES CAHIERS DE
L'ACTION

▶ Assuré

29

PRÉSENTATIONS
EXTÉRIEURES
DONT 12 À PARIS
ou région parisienne

12 en Province
1 en Belgique et 4 en visio

▶ Organisé

1

WEB
CONFÉRENCE

▶ Produit

les données statistiques concernant le Service civique et les dons aux associations
l'évaluation des séjours de cohésion et les classes engagées du Service national universel.

ÉDUCATION

POPULAIRE

L'INJEP a consacré de nombreux travaux aux mouvements d'éducation populaire, permettant de documenter leur histoire, leur diversité et leur actualité. En 2024, l'institut s'est particulièrement intéressé aux méthodes de l'éducation populaire et a publié quatre recherches dans le domaine de l'animation socioculturelle, sélectionnées dans le cadre d'un appel à projets inédit lancé en 2022. L'INJEP suit enfin de près la situation des professionnels de jeunesse, notamment les jeunes diplômés du BAFA ou du BPJEPS.



L'animation : actualité des pratiques professionnelles et regards des sciences sociales

Dans un contexte où s'opère une réflexion sur les difficultés et l'avenir du secteur professionnel de l'animation, l'INJEP a donné la parole à des animateurs et à des animatrices, à des responsables d'association ou de réseaux, afin qu'ils puissent revenir sur **l'évolution des pratiques d'animation au regard des enjeux sociétaux contemporains**.

Un numéro des Cahiers de l'action réunit des contributions illustrant la manière dont les animateurs et animatrices cherchent à s'adapter à ces nouveaux défis, notamment ceux liés à l'environnement, au genre ou au numérique, en opérant des ajustements dans leurs pratiques professionnelles, dans

leurs projets associatifs et dans leurs horizons de référence. Les pratiques exposées montrent comment peuvent s'articuler les pratiques d'animation avec les référentiels du care, des communs numériques ou de la transition écologique. Elles confirment aussi que **l'animation est affaire d'accompagnement, de pédagogie et d'inclusion dans des espaces où l'action éducative n'est plus la responsabilité exclusive de l'institution scolaire.**

Le 10 décembre 2024 se tenait à Paris une journée d'études et d'échanges autour de l'animation socioculturelle à l'occasion de la parution du Cahier de l'Action précité et de 4 recherches soutenues par l'INJEP. Ces contributions montrent que **les professionnels et professionnelles, volontaires et bénévoles du milieu de l'animation socioculturelle sont en première ligne face aux enjeux sociétaux contemporains tels que le genre, l'environnement ou le numérique.** Ils et

elles sont confrontés à des mutations sociales et politiques qui impactent leurs contextes d'exercice, leurs référentiels et leurs activités professionnelles. Cette journée a permis notamment de s'interroger, autour de professionnels et professionnelles de terrain, de chercheurs et chercheuses en sciences sociales et de représentants de l'administration centrale ou service déconcentré, sur les questions suivantes : quelles pratiques pour penser l'animation ? Quelle prise en compte des attentes des enfants et des jeunes ? Quels enjeux à venir pour le secteur ? Qu'en est-il du côté de la formation des animateurs et des animatrices, des directeurs et directrices entre les brevets et les diplômes d'État ?

L'évolution contrastée de la fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2024

L'INJEP produit chaque année des statistiques sur l'activité des accueils collectifs de mineurs (ACM), qu'il s'agisse de séjours avec hébergement (colonies et séjours de vacances notamment) ou d'accueils de loisirs périscolaires ou extrascolaires. Ces statistiques détaillent en particulier le nombre d'accueils, les effectifs d'enfants accueillis, et la destination, le type et la durée des séjours avec hébergement. Elles s'appuient sur une base de données réglementaire de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, qui contrôle les accueils des mineurs. **Après la baisse historique liée à la crise sanitaire enregistrée durant l'année scolaire 2019-2020 et le rebond qui s'en est suivi, l'activité des ACM connaît une évolution contrastée selon les types d'accueil.**

Les accueils de loisirs proposent dorénavant un nombre de places supérieur à ce qu'il était avant la crise sanitaire en périscolaire (jusqu'à 1,85 million le soir après la classe) comme en période de congés scolaires (jusqu'à 1,25 million en juillet). Ce n'est pas le cas pour les colonies et autres séjours de vacances : leur niveau de fréquentation se stabilise à un niveau inférieur à celui d'avant crise. On dénombre ainsi 1,34 million de départs d'enfants ou d'adolescents en 2023-2024, contre seulement 670 000 en 2019-2020 mais 1,43 million en 2018-2019. □

Toutes nos publications sur l'éducation populaire



- Accueils collectifs de mineurs 2022/2023
- Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2022-2023
- Accueils collectifs de mineurs 2023/2024
- Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2023-2024
- BAFA/BAFD 2011-2023
- Les diplômés des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et de directeur (BAFD) en 2023
- Les diplômés 2022-2023 d'un BPJEPS éducateur sportif ou animateur
- Diplômes et métiers (BPJEPS) 2022-2023
- Trois ans après le diplôme, 83 % des diplômés « jeunesse et sports » en emploi
- Environnement, genre, numérique : questions de pratiques en animation
- Repères bibliographiques
- Fiches régionales/Fiches repères
- Mises en ligne statistiques
- INJEP analyses & synthèses
- Cahiers de l'action

On retiendra

Dans le domaine de l'éducation populaire l'INJEP a

Édité

LES DONNÉES STATISTIQUES ANNUELLES

sur les **accueils collectifs de mineurs** et les **diplômes de l'animation BAFA-BAFD** et les fiches repères correspondantes

1

NUMÉRO DES CAHIERS DE L'ACTION

Organisé

1 CONFÉRENCE-DÉBAT

sur les méthodes d'éducation populaire totalisant

2570 vues en replay

1 JOURNÉE D'ÉTUDES

sur l'animation réunissant

120 participants

Assuré

8

INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

DONT 3 EN PROVINCE

SPORT ET

PRATIQUES SPORTIVES

Service statistique du ministère en charge des sports, l'INJEP publie les données de référence sur les licences sportives, la pratique physique et sportive, le poids économique et l'emploi dans le secteur sportif. L'institut produit de plus régulièrement des études pour mieux comprendre ce secteur et ses évolutions, par exemple sur la pratique sportive en cas de handicap. L'INJEP s'investit également dans l'évaluation de dispositifs tels que le Pass'Sport ou encore des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

La pratique sportive des personnes en situation de handicap : de l'occasionnel au haut niveau

Malgré des enjeux sociétaux majeurs, peu de données statistiques robustes et représentatives sont disponibles pour mesurer le niveau de pratique d'activité physique et sportive (APS) des personnes handicapées et pour en décrire les modalités. L'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS), réalisée en 2020 par l'INJEP, s'avère la source la plus fiable actuellement et le rapport publié en 2024 en donne les principaux résultats.

Il apparaît ainsi que les personnes handicapées âgées de 15 ans ou plus pratiquent des APS deux fois moins souvent que la moyenne nationale, que ce soit de façon régulière ou occasionnelle. Celle-ci diffère cependant beaucoup en fonction du type de handicap, l'écart à la moyenne étant très fort pour les personnes ayant des handicaps moteurs mais relativement faible pour les malentendants. Parmi les personnes handicapées éloignées de la pratique sportive régulière, les femmes sont surreprésentées tout comme les personnes âgées et sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au bac. La très grande majorité des personnes handicapées peu ou pas pratiquantes déclarent que les problèmes de santé sont un frein majeur à la pratique sportive.

Un autre rapport s'intéresse plus particulièrement aux sportifs de haut niveau handicapés en mettant en lumière les conditions institutionnelles, sociales et économiques dans lesquelles ils et elles évoluent et en retraçant leurs parcours de vie, les éléments clés de leur carrière (freins et leviers), ainsi que les conditions dans lesquelles ils et elles exercent leur(s) discipline(s) aujourd'hui.

Évaluation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

Sous l'égide de la délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques (DIJOP), l'INJEP est engagé dans un vaste plan d'évaluation des retombées des impacts sportifs, économiques, sociaux et environnementaux des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. Objectifs : mesurer l'impact de ce grand événement sportif sur la pratique sportive des Français, mais aussi analyser les publics des Jeux et les évolutions de leurs perceptions vis-à-vis du sport. En 2024, pour dresser un panorama large des publics des JOP (spectateurs, téléspectateurs, etc.) l'INJEP a ainsi conduit avant et après les Jeux de Paris 2024 une enquête auprès des Français sur leur suivi des Jeux et leurs représentations du sport, mais aussi analysé des données d'audience télévisuelle grâce à un partenariat avec l'ARCOM. L'INJEP a également interrogé les 45 000 volontaires de Paris 2024, pour mieux connaître leur profil, leurs liens préalables avec le volontariat dans le sport, les ressorts de leur mobilisation, etc. D'autre part, face à un objectif affiché de 3 millions de pratiquants en plus entre 2024 et 2027, pour avoir de premiers éléments sur l'évolution de la pratique sportive à la rentrée 2024, l'INJEP a réitéré à l'automne 2024 l'enquête « flash » qui avait été menée à la même période en 2023 auprès de 52 grandes fédérations, notamment olympiques, sur licences annuelles délivrées. Les premiers résultats sur ces deux axes ont été publiés début 2025.

Les fiches régionales du sport 2024

Pour chaque région, l'INJEP propose en quatre pages une vue d'ensemble des caractéristiques locales dans le domaine du sport : pratiques sportives des habitants (taux de pratique, fréquence, disciplines, freins et motivations...), fédérations et licences sportives prédominantes, équipements, emplois, diplômes...

Nos chiffres-clés sur le sport & le handicap



En 2020
36 % des 15 à 64 ans en situation de handicap n'ont pas pratiqué d'activité physique ou sportive au cours de l'année écoulée.

soit **deux fois et demie plus** que la moyenne nationale.



43 % de personnes handicapées pratiquent le sport de manière régulière (au moins une fois par semaine), contre **70 %** de l'ensemble de la population de 15 à 64 ans.

De la pratique régulière hommes/femmes

48 %

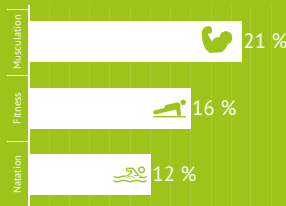


39 %



Parmi les personnes en situation de handicap âgées de 15 à 64 ans, **les femmes pratiquent moins que les hommes.**

Parmi les sportifs réguliers de 15 à 64 ans, **21 % des personnes en situation de handicap** font de la musculation, 16 % du fitness et 12 % de la natation.



Toutes nos publications sur le sport



- Baromètre national des pratiques sportives 2024
- Les évolutions des pratiques sportives en France en 2024 avant les Jeux de Paris
- Recensement annuel des licences et clubs sportifs 2023
- Les licences annuelles des fédérations sportives en 2023
- Panorama des licences sportives dans les fédérations olympiques de Paris 2024
- La pratique sportive des personnes en situation de handicap - État de la connaissance statistique
- Handicap et sport de haut niveau - Des sportifs et sportives aux trajectoires sociales spécifiques ?
- Les pratiques sportives des Français
- Les pratiques sportives des Français dans les territoires 2024
- Sport et handicap
- Fiches régionales du sport 2024
- INJEP Notes & rapports
- Fiches régionales/Fiches repères
- Mises en ligne statistiques
- Repères bibliographiques
- Parution extérieure

On *retiendra*

Dans le domaine du sport l'INJEP a

► Exploité

2 ENQUÊTES

o L'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives

o L'enquête pour le baromètre national des pratiques sportives sur un échantillon de

4258 PERSONNES

► Suivi

2 ÉVALUATIONS DE POLITIQUES SPORTIVES

o Pass'Sport

o L'impact des Jeux olympiques et paralympiques 2024

► Édité

11 PUBLICATIONS

► Organisé

3 CONFÉRENCES-DÉBATS

réunissant

250 PARTICIPANTS

Expérimentation et recherche





EXPÉRIMENTATION

ET ÉVALUATION

L'INJEP anime le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). Depuis sa création en 2009, plus de 900 projets expérimentaux ont été soutenus en faveur des jeunes, et ont bénéficié d'une évaluation. Une vingtaine d'expérimentations sont en cours. L'INJEP pilote également plusieurs évaluations de politiques publiques, par exemple sur le Service national universel, le plan « 1 jeune, 1 mentor », les Cités éducatives et les Jeux olympiques et paralympiques.

Les résultats de l'évaluation nationale des Cités éducatives

Les Cités éducatives visent à créer des communautés éducatives, comprenant des professionnels de l'éducation, de l'enseignement, des associations et des collectivités locales dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en confiant à ces acteurs un budget pour mettre en œuvre des actions communes en faveur des jeunes de moins de 25 ans. Entre 2021 et 2024, l'INJEP, appuyé par trois cabinets d'études, a piloté l'évaluation nationale des Cités éducatives. Celle-ci porte sur les 80 premières Cités éducatives labellisées et s'articule autour de trois thématiques centrales du programme : la mise en œuvre de la continuité éducative et ses effets sur le parcours des enfants et des jeunes ; les parcours d'orientation, d'insertion et de formation pour les 11-25 ans ainsi que la place des familles dans les coopérations éducatives. Le rapport publié en 2024 propose une synthèse des enseignements issus des travaux des cabinets d'études ainsi qu'une analyse quantitative des revues de projets des 80 Cités éducatives. Il questionne notamment, à partir des thématiques étudiées, la mise en œuvre de « l'alliance éducative », ses potentiels effets sur l'évolution de l'offre éducative, ainsi que les effets observés sur les bénéficiaires et sur les professionnels. Si l'évaluation, de nature essentiellement qualitative, ne propose pas de mesure d'impact des effets sur les parcours des usagers, elle permet d'identifier les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées, et ainsi de contribuer à établir les conditions de réussite du programme.

Agir pour les jeunes en milieu rural

En 2019, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) piloté par l'INJEP a lancé un appel à projets dédié aux jeunes des territoires ruraux. Celui-ci entendait promouvoir des projets visant à construire une représentation positive de la jeunesse en l'associant à la définition des politiques qui la concernent, et à renforcer leur insertion sociale, économique et culturelle sur leurs territoires. Dix projets ont été sélectionnés puis expérimentés et évalués pendant trois ans.



Conférence-débat 'Agir auprès de la jeunesse rurale' à La Marbrerie, novembre 2024.



Le rapport publié en 2024 propose une analyse transversale de ces expérimentations, qui s'appuie sur leurs rapports finaux d'évaluation : l'enjeu est de mettre en perspective les résultats à l'échelle de l'ensemble du programme. La première partie analyse les enseignements des projets accompagnant les jeunes à la création d'activités économiques, sociales ou culturelles. La deuxième partie porte sur les expérimentations qui visent à renforcer l'accès aux droits et aux services de proximité (santé, logement), dans une perspective d'« aller-vers ». Enfin, la troisième partie se penche sur les expérimentations dont l'ambition est aussi d'avoir un effet sur les politiques publiques locales de jeunesse, en portant la parole des jeunes. Ces développements permettent de dégager de grands enseignements transversaux pour les politiques en faveur des jeunes ruraux, présentés en conclusion sous forme de recommandations. Un colloque s'est tenu le 26 novembre 2024 pour présenter les enseignements majeurs de ces expérimentations, débattre des enjeux actuels pour les jeunes ruraux et envisager de nouvelles perspectives d'action en leur faveur.

Promotion de l'égalité filles-garçons lors des temps périscolaires et extrascolaires

L'appel à projets « Promotion de l'égalité filles-garçons lors des temps périscolaires et extrascolaires » du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, lancé en 2024, s'inscrit dans le quatrième volet du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il vise à favoriser l'égalité entre les filles et les garçons selon deux axes : sensibiliser et former les professionnels et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative à l'égalité filles-garçons, la déconstruction des stéréotypes de genre, à la prévention des violences sexistes et sexuelles dans les temps péri et extra-scolaires ; encourager et favoriser la mixité dans les pratiques culturelles, sportives et de loisirs des filles et des garçons dans les temps péri et extra-scolaires.

Dix expérimentations ont été retenues en partenariat avec le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE). Elles ciblent plusieurs profils tels que : les enfants, les jeunes scolarisés (de la maternelle au secondaire) et les acteurs de terrain pour les actions d'animation pédagogique, de sensibilisation et de formation (élus, animateurs d'accueils de loisirs, bénévoles associatifs...). Ces expérimentations, financées à hauteur de 1,2 million d'euros, ont débuté en septembre 2024, pour une durée de 3 ans. Quatre équipes d'évaluation ont été retenues pour évaluer la mise en œuvre des projets, leurs effets et leur potentiel d'essaimage durant toute cette période. □

Toutes nos publications sur l'expérimentation et l'évaluation



- Service national universel : « Classes et lycées » : diversité renforcée, souhaits d'engagement moins marqués
- Service national universel : la parole aux encadrants - Enquête auprès des encadrants des séjours de cohésion de 2023
- Service national universel : Enquête sur les séjours de cohésion du SNU de février à juillet 2024
- Le mentorat pour les enfants et les jeunes en France et à l'international - Revue de littérature
- Évaluation du plan 1 jeune 1 mentor - Rapport d'étape
- Évaluation nationale des cités éducatives - Appropriation du programme en matière de continuité éducative, d'orientation-insertion et de place des familles
- Service civique : des variations départementales liées au chômage des jeunes
- Agir auprès de la jeunesse en milieu rural. Enseignements de l'appel à projets « Jeunes en milieu rural » (2019-2024) du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse
- Expérimentation à Wallis et Futuna - Pari réussi d'un programme éducatif de prévention de l'obésité infantile
- INJEP analyses & synthèses
- INJEP Notes et rapports

On *retiendra*

Dans le champ de l'expérimentation et de l'évaluation, l'INJEP a :

▶ Engagé

1,7 M€

pour les
expérimentations
en cours

▶ Piloté

20

EXPÉRIMENTATIONS
EN COURS

5 grandes évaluations
nationales

▶ Élaboré &
lancé

2 APPELS À PROJETS

pour 2,95 M€

▶ Organisé

1 COLLOQUE

sur les jeunes ruraux, réunissant

150 PARTICIPANTS

▶ Édité

75 PUBLICATIONS

dont 68 rapports finaux
d'expérimentateurs et
d'évaluateurs du FEJ

UNE POLITIQUE DE SOUTIEN À LA RECHERCHE AFFIRMÉE

L'INJEP soutient la recherche en sciences sociales sur la vie associative, l'éducation populaire, la jeunesse et le sport. Avec l'objectif de faire dialoguer des univers qui trop souvent s'ignorent : les pouvoirs publics, les acteurs et actrices de terrain et les chercheurs et chercheuses. L'INJEP édite une revue académique de référence sur la jeunesse (Agora débats/jeunesses) et finance des travaux de recherche via des appels à projets thématiques. Enfin, la troisième édition du Prix de thèse s'est tenue en 2024.

Des appels à projets pour soutenir la recherche

Depuis de nombreuses années, l'INJEP soutient des projets de recherche portés par des équipes universitaires, en partenariat éventuel avec d'autres institutions publiques, afin de contribuer à la production de connaissances sur la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative et le sport. Les rapports de recherche issus de ces travaux enrichissent les publications de l'Institut.

Ce soutien à la recherche se structure autour d'appels à projets thématiques s'adressant aux laboratoires de recherche de sciences humaines et sociales et invitant à des travaux dans des disciplines scientifiques variées (sociologie, économie, sciences de l'éducation, géographie, histoire..).

Deux appels à projets ont été lancés en 2024, l'un sur les temporalités des émeutes urbaines et l'autre sur l'accès à l'autonomie des jeunes en Europe.

Les temporalités des émeutes urbaines

Cet appel à projets de recherche a pour objectif de favoriser la compréhension des émeutes et de renforcer la recherche relative aux dimensions individuelles et collectives des révoltes urbaines, tant du côté des auteurs et autrices que du côté des institutions, politiques publiques, société civile.

Quatre projets ont été retenus qui traiteront du phénomène des émeutes urbaines selon différents prismes : socio-territorial au regard des interactions complexes entre ses différentes composantes socio-démographiques,



socio-économiques et institutionnelles ; mémoriel pour de comprendre les significations et les dynamiques des émeutes à partir d'une sociologie qualitative des mémoires locales ; médiatique à partir des fonds Télévision préservés par l'INA permettant une comparaison entre les « émeutes » de 2005 et celles de 2023 ; et enfin éducatif en étudiant les révoltes dans la temporalité plus longue des transformations de l'éducation populaire, de son ancrage territorial et de ses activités dans les quartiers populaires.

L'accès à l'autonomie des jeunes en Europe

Cet appel à projets a pour ambition de mieux comprendre comment les jeunes de 15 à 30 ans habitant en France se situent par rapport à ceux d'autres pays européens, dans les différents domaines qui constituent le socle de l'accès à l'autonomie, tels que l'emploi, le logement, la mise en couple ou encore la parentalité. Si les enjeux d'autonomie des jeunes, saisis par les trajectoires des jeunes comme par les politiques publiques à destination des jeunes, constituent un objet central des recherches sur la jeunesse, l'INJEP souhaite soutenir et renforcer les dimensions comparatives de ces travaux, et mieux situer la France vis-à-vis de ses voisins européens. Un projet a été retenu : « Politiques sociales, accès à l'autonomie et rapport au politique des étudiants en France et en Suède (POSAP0) ». Avec une méthodologie comparative, à la fois entre la France et la Suède, et entre étudiants boursiers et non-boursiers, ce projet contribuera à mieux éclairer les manières dont les bourses peuvent contribuer à l'autonomisation des étudiants mais aussi influencer leur rapport au politique.

Agora débats/jeunesse

la revue scientifique de l'INJEP



Créée en 1995 à l'initiative de l'INJEP, Agora débats/jeunesse est une revue de recherche scientifique classée en sociologie-démographie et en sciences de l'éducation. Elle entend promouvoir la réflexion et la connaissance sur la jeunesse et les politiques de jeunesse pour mieux comprendre les dynamiques contemporaines.

La revue s'adresse aux chercheurs, décideurs, responsables associatifs et professionnels de jeunesse. **Elle contribue à soutenir la vitalité de la recherche et à étayer la réflexion collective.** Elle est publiée trois fois par an aux Presses de Science Po. En 2024, les trois numéros publiés ont porté sur les modes de vies des étudiants et étudiantes, la santé mentale des jeunes et le rapport des jeunes à la religion et aux spiritualités.

Le Prix de thèse de l'INJEP 2024 dédié au sport

Dans le cadre de son soutien au rayonnement de la recherche, et avec l'ambition de rapprocher les sphères administrative et scientifique, l'INJEP a créé son « Prix de thèse ». Ce prix vise à récompenser des travaux récemment publiés pour leur qualité exceptionnelle, leur originalité et leur intérêt dans les champs thématiques de l'INJEP.

Ce prix est décerné annuellement, selon trois thématiques tournantes (Jeunesse, Vie associative et éducation populaire, Pratiques sportives). Pour l'édition 2024, il a été choisi de soutenir les travaux en matière de sport et de pratiques sportives, dans le cadre d'un partenariat avec l'Observatoire national du sport.

25 candidatures de grande qualité ont été reçues pour cette troisième édition. Le jury du Prix de thèse de l'INJEP, composé de 23 jurés, a désigné lauréate Marine FONTAINE pour sa thèse de doctorat en STAPS intitulée « Mesdames, prêtes ? Jouez ! Sociologie des carrières des joueuses françaises de tennis ». Le prix d'un montant de 3 000 € lui a été décerné le 19 novembre 2024. Trois autres thèses ont reçu une mention spéciale, distinction honorifique soulignant la qualité des travaux et leurs apports à la connaissance des pratiques sportives. □

On retiendra

Dans le champ du soutien à la recherche l'INJEP a :

▶ Réceptionné

25

CANDIDATURES AU
PRIX DE THÈSE DE
L'INJEP-ONS

15 CANDIDATURES

aux appels à projets
de recherche

▶ Organisé

4

JURYS DE
SÉLECTION

▶ Sélectionné

10

PROJETS DE
RECHERCHE

**1 lauréate du
Prix de thèse**

ET 3 MENTIONS SPÉCIALES

▶ Publié

3

NUMÉROS D'AGORA
DÉBATS/JEUNESSES

7

rapports de
projets de
recherche
externes

DOCUMENTATION,

VALORISATION &

DIFFUSION

Les fonctions dites de support sont indispensables à l'activité de l'INJEP. L'activité éditoriale des publications papier et web de l'institut s'accompagne de l'organisation de nombreux événements. Par ailleurs, le Centre de ressources et de documentation met à la disposition des chercheurs et acteurs de terrain une collection spécialisée unique en France sur la jeunesse, l'éducation populaire et l'animation, la vie associative, et le sport.

De nouveaux produits

documentaires

La mission documentation – centre de ressources de l'INJEP se partage entre trois activités principales : la gestion d'une bibliothèque spécialisée ouverte à tous, une fonction de veille documentaire et réglementaire ainsi que la gestion et le développement du portail documentaire de l'INJEP.

Durant l'année 2024, la mission poursuit son offre documentaire par une dynamique soutenue d'acquisitions de références multi-supports : numériques et imprimés, associant parfois les deux. L'effort se poursuit sur l'accès aux ressources dématérialisées en optimisant des référencement de données extraites de plateformes, notamment « CAIRN » dans le respect du droit de diffusion.

L'année a été marquée par la création de plusieurs produits participant à la diffusion des connaissances, selon des canaux et des cibles différenciés.



La mission propose ainsi sur le portail documentaire, et pour tous les publics, une sélection thématique régulièrement renouvelée de références extraites du catalogue Télémaque. Le thème est choisi en fonction des actualités. Elle diffuse également pour un public interne, une revue des sommaires des titres reçus et surveillés par la mission.

Ces nouveautés s'ajoutent aux productions existantes incluant les bibliographies. La mission a été sollicitée par des partenaires, notamment l'IFMA, pour son expertise et participer à la consolidation de corpus bibliographiques sur la vie associative.

Avec l'appui technique de la mission valorisation et diffusion, la mission a créé également une nouvelle lettre de veille pour répondre à la commande de l'Observatoire national du sport. Cette lettre mensuelle est disponible sur abonnement. Le dernier numéro est publié sur le site de l'INJEP.



Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par une montée en version du portail documentaire. Elle a été réalisée au courant de l'été et a été transparente pour les usagers.

Diffuser les connaissances,

partager les savoirs

Pour diffuser et rendre ses productions scientifiques accessibles à un large public, la mission valorisation et diffusion (MVD) de l'institut mobilise de multiples canaux. Engagé de longue date dans la valorisation et la diffusion numérique, l'institut met notamment à disposition sur son site internet l'ensemble de ses publications et les captations de ses événements. Il développe également les formats web, les infographies et les vidéos visant à faciliter l'appropriation de ses travaux. En 2024, année des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, l'institut a particulièrement valorisé ses travaux et données sur le sport.

Se faisant l'écho des travaux et publications de l'INJEP, les réseaux sociaux constituent un relai important auprès des différents publics de l'institut. Les efforts consacrés au compte LinkedIn de l'institut sont notables et ont permis d'accroître de plus de 30 % le nombre d'abonnés entre 2023 et 2024.

"LA MISSION A CRÉÉ ÉGALEMENT UNE NOUVELLE LETTRE DE VEILLE POUR RÉPONDRE À LA COMMANDE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU SPORT."

Par ailleurs, en 2024 l'institut a enrichi et modernisé son offre de lettres d'information. En particulier, la lettre mensuelle de l'institut a gagné plus de 3000 nouveaux abonnés en quelques mois, atteignant 12 000 inscrits.

Avec l'organisation d'événements gratuits, ouverts à tous et mobilisant des acteurs divers, l'institut entend

partager les connaissances et contribuer à animer la réflexion collective en favorisant le dialogue et les interactions entre chercheurs, décideurs, professionnels et citoyens. En 2024, l'INJEP a ainsi organisé 11 événements allant des Rendez-vous de la Doc, webinaire d'une heure pour présenter et échanger autour d'une étude, à la journée d'étude sur l'animation ou le colloque consacré aux expérimentations en faveur des jeunes ruraux, en passant par les conférences-débats sur les dossiers de la revue Agora débats/jeunesses ou des Cahiers de l'action. Des événements qui ont rassemblé 1 350 participants et généré plus de 6 000 visionnages vidéo.

Le pôle administratif et financier

L'INJEP dispose également d'un pôle administratif et financier (PAF) qui assure la gestion administrative, juridique et financière de l'institut. Il assure la programmation, l'exécution et le suivi des crédits de l'UO INJEP au sein du BOP de l'administration centrale du programme 163 et a notamment en gestion les crédits du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse en lien avec la Caisse de dépôts et de consignation (CDC).

Il contribue et supervise aussi la rédaction et le suivi des marchés publics en assistant les missions dans la passation des marchés et appels d'offres. Il a la responsabilité du suivi des procédures et du respect des calendriers. C'est un rouage fondamental pour l'ensemble de l'activité de l'INJEP. □

On *retiendra*

En matière de documentation, valorisation et diffusion l'INJEP a

► Réalisé

564

VEILLES
THÉMATIQUES

► Organisé

11

ÉVÉNEMENTS
TOTALISANT **1350**
participants

5 RDV DE LA DOC'

qui ont réuni plus de
580 participants

5

CONFÉRENCES-DÉBATS

1 COLLOQUE

du Fonds d'expérimentation
pour la jeunesse

► Édité

58

PUBLICATIONS

Organisation





CONSEIL

SCIENTIFIQUE

& D'ORIENTATION

Un conseil scientifique et d'orientation (CSO) composé d'un collège scientifique et d'un collège partenarial

Collège scientifique

- l'Institut national de la statistique et des études économiques
- l'Institut national d'études démographiques
- la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
- la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
- la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
- le Département des études, de la prospective et des statistiques
- le Centre d'études et de recherches sur les qualifications
- la Caisse nationale d'allocations familiales

Personnalités qualifiées

- Wladimir ANDREFF
- Thierry BERTHET
- Laurent BESSE
- Carine GUÉRANDEL
- Camille HAMIDI (présidente de la Commission Vie associative, Éducation populaire et Sport)
- Léa LIMA (présidente de la Commission Jeunesse et Politiques de jeunesse)
- Patricia LONCLE
- Pascale PETIT
- Claire THOURY (présidente du CSO)
- Joël ZAFFRAN

Collège partenarial

- la Direction des sports
- la Direction générale de l'enseignement scolaire
- la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
- la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle
- une Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport
- l'Inspection générale de l'éducation nationale, du sport et de la recherche
- l'Agence nationale de la cohésion des territoires
- l'Association des Régions de France
- l'Assemblée des Départements de France
- l'Agence du Service Civique
- l'Agence Nationale du Sport

Personnalités qualifiées

- le Forum Français de la Jeunesse
- le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- le Mouvement associatif
- l'Union nationale des missions locales
- Infos Jeunes France

Le Conseil scientifique et d'orientation (CSO) réunit les principaux partenaires de l'INJEP afin de discuter et d'orienter les activités et travaux de l'Institut. Composé d'un collège scientifique et d'un collège de partenaires associatifs et administratifs, il se prononce notamment sur le programme de travail de l'INJEP. Les échanges se poursuivent au sein de deux commissions thématiques réunissant membres du CSO et agents de l'INJEP, afin de partager et d'enrichir les études de l'Institut en cours.

Mot de la présidente

Claire Thoury



Le travail de l'INJEP est extrêmement riche et précieux, aussi bien pour le monde académique que pour les acteurs. Le fait d'approfondir des sujets, d'explorer des thématiques, d'analyser des évolutions, de croiser les regards, le tout dans des temporalités diverses, confère à l'INJEP un rôle clef aussi bien pour éclairer que pour ouvrir de nouveaux horizons aux décideurs publics et aux acteurs.

Je suis très honorée de présider son Conseil scientifique et d'orientation depuis un an bientôt et salue les équipes de l'INJEP qui, comme l'illustre ce rapport d'activité, font un travail remarquable !

Un CSO renouvelé et élargi pour le mandat 2024-2026

En 2024, la composition du Conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP a été renouvelée et élargie. En effet, le collège partenarial accueille à présent deux nouveaux partenaires associatifs : d'une part, l'Union nationale des missions locales (UNML) qui est une association loi 1901 dont la gouvernance est assurée par des élus locaux avec une mission d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ; d'autre part Infos Jeunes France qui a pour mission de représenter l'Information Jeunesse au niveau national, d'en développer et d'en promouvoir les activités et d'être force de proposition et d'interpellation dans les domaines touchant aux politiques publiques de jeunesse.

De nouvelles personnalités qualifiées rejoignent quant à elles le collège scientifique : Carine Guérandel sur le champ des pratiques sportives, Pascale Petit sur les discriminations et l'évaluation des politiques publiques et Léa Lima, experte des questions de citoyenneté sociale des jeunes et des politiques sociales de jeunesse, qui reprend la présidence de la commission Jeunesse et politiques de jeunesse du CSO. □

Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif et membre du Conseil économique social et environnemental préside désormais le Conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP.

On retiendra

Au titre de son Conseil scientifique et d'orientation, l'INJEP a

► Organisé

2

séances plénières

2

réunions de commissions thématiques

► Réuni

10 DIRECTIONS

ou services d'administration centrale

10

chercheurs et chercheuses

4 ÉTABLISSEMENTS

PUBLICS NATIONAUX

3

agences nationales (groupements d'intérêt public)

5 REPRÉSENTANTS

du monde associatif

2

représentants des collectivités territoriales

LES PARTENAIRES

DE L'INJEP

L'INJEP entretient de nombreuses collaborations, tant avec des partenaires institutionnels qu'avec des universités et des laboratoires de recherche, ou encore avec les autres services statistiques ministériels ou des associations.

Partenaires institutionnels, organismes publics et services statistiques ministériels



Laboratoires et centres de recherche



Partenaires associatifs



Focus sur trois partenariats



PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES DROITS DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En janvier 2024, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a lancé en collaboration avec le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) un appel à projets à destination des acteurs de terrain, intitulé « Promotion de l'égalité filles-garçons lors des temps périscolaires et extrascolaires ». Objectif : prolonger l'action de l'école dans le périscolaire et l'extrascolaire pour garantir un continuum de l'égalité, inculquer dès le plus jeune âge la culture de l'égalité afin de transmettre le respect de soi et des autres, renforcer la lutte contre le sexisme et les stéréotypes sous toutes ses formes, et mettre en œuvre une véritable mixité. Dix projets ont été retenus qui seront mis en œuvre et évalués durant trois ans.

PARTENARIAT AVEC L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

L'INJEP a été mandaté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour piloter l'évaluation nationale des cités éducatives, mises en place depuis 2019 dans certains quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'évaluation qualitative pilotée par l'INJEP s'est articulée autour de trois thématiques : la mise en œuvre de la continuité éducative et ses effets sur le parcours des enfants et des jeunes ; les parcours d'orientation, d'insertion et de formation pour les 11-25 ans ; la place des familles dans les coopérations éducatives. Ce partenariat est prolongé jusqu'en 2027.

PARTENARIAT AVEC COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2024, le FEJ s'est associé avec le Commissariat général au développement durable (CGDD) pour lancer un appel à projets (AAP) intitulé : « Promotion de l'action des jeunes pour la transition écologique, lors des temps périscolaires et extra-scolaires ». Cet appel à projets entend renforcer l'action des jeunes dans la transition écologique durant les temps périscolaires et extrascolaires, en leur offrant les moyens d'acquérir les compétences, connaissances et réflexivité nécessaires pour s'engager et en leur permettant de participer activement à la prise de décision dans cette démarche de transformation. Il s'inscrit dans une volonté de démocratisation et d'inclusion, visant particulièrement à toucher les jeunes qui sont les plus éloignés de ces préoccupations.

LES ÉQUIPES

AU 31/12/2024

DIRECTION

Directeur - Chef du service statistique ministériel : Augustin VICARD

Cheffe de projet : Malika KACIMI

Assistantes de direction : Soued KOUSSA

CONSEIL SCIENTIFIQUE ET D'ORIENTATION

Président : Claire THOURY

Commission « jeunesse et politiques de jeunesse » : Léa LIMA

Commission « éducation populaire, vie associative et sports » : Camille HAMIDI

MISSION ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES (SERVICE STATISTIQUE MINISTÉRIEL)

Cheffe de mission : Amélie MAUROUX

Adjointe à la cheffe de mission :

Bénédicte CASTERAN-SACRESTE

Chargé(e)s d'études et d'enquêtes statistiques :

- Vie associative et engagement des jeunes :

Alix GAUTHIER

- Analyse économique du sport, emploi et formation :

Philippe LOMBARDO

- Accueils collectifs de mineurs : Renaud FOIRIEN

- Service civique et politiques de jeunesse : Thomas VENET

- Recensement des licences sportives : Clément ANNE

- Statistiques territoriales : Cyrielle PERRAUD-USSEL

- Pratiques sportives : Valérie RAFFIN

- Experts scientifiques : Jean-Paul CAILLE

- Post-doctorant sur l'emploi sportif : Samir ZINE EL ALAOUI

MISSION ÉTUDES ET RECHERCHE

Chef de mission : Joaquim TIMOTÉO

Chargé(e)s d'études et de recherche :

- Santé, sexualité et genre : Yaëlle AMSELLEM-MAINGUY

- Insertion professionnelle, accompagnement, entrepreneuriat :

Julie COURONNÉ

- Pratiques numériques des jeunes et Baromètre de la jeunesse :

Amélie CHARRUAULT

- Valeurs, engagement des jeunes et politiques de participation :

Laurent LARDEUX

- Jeunes et loisirs : Ugo BREANT

- Politiques territoriales de jeunesse : Camille DUGRAND

- Éducation populaire, animation, numérique : Emmanuel PORTE

- Vie associative : Mathilde RENAULT-TINACCI

- Vulnérabilités, politiques sociales de jeunesse : Anne-Cécile CASEAU

MISSION DOCUMENTATION, CENTRE DE RESSOURCES

Cheffe de mission : Isabelle FIÉVET

Chargée de ressources documentaires -

Documentaliste : Agnès COCHET

Documentalistes : Jeunesse, animation, éducation populaire

et vie associative : Fabien SAGET - Brice RAVET.

Sports : Emmanuel SIDET

Assistante du Centre de ressources : Joëlle MONTAUBRIC

MISSION EXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Chef de mission : Olivier COSNEFROY

Adjointe au chef de mission : Lamia KIEFFER-BENJANKHAR

Chargée de veille et de valorisation : Huguette BOUZONNIE

Chargé(e)s d'études et d'évaluation : Maryline BECQUE, Samuel JAMES, Sonia LOUHAB, Élodie SANS-CHAGRIN, Tana STROMBONI

MISSION VALORISATION ET DIFFUSION

Cheffe de mission : Katy BOUSQUET

Chargée d'édition : Marianne AUTAIN

Chargé de communication et d'édition : Roch SONNET

Responsable des outils de diffusion numérique :

Julie MOLNAR

Chargée des événements : Audrey RIANCHO

Chargée de diffusion : Manon DURIF

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Cheffe du pôle : Christine LOISON

Chargé(e)s de gestion administrative et financière :

Fabienne HAMON, Stéphanie MONNEREAU

Ils ont quitté l'INJEP en 2024 : Gabriella ARINO, Paul BRUMENT, Camille-Lou COUSTELLIE, Nadine FARES, Clémence MOCQUET, Emmanuel SIDET, Jasmin TIGIL, Luc WEINGARTEN.

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ).

L'INJEP est à la fois un observatoire producteur de connaissances, un centre de ressources et d'expertise et le service statistique ministériel en charge des questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sport.

Son positionnement : à la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.

Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

Doté d'une équipe pluridisciplinaire regroupant environ 45 agents, **l'INJEP bénéficie d'une diversité de compétences** allant de la statistique publique, à la recherche, l'expérimentation et l'évaluation, en passant par les métiers de la documentation et de la communication.